

ABONNEMENT

Saumur :  
Un an ..... 30 fr.  
Six mois ..... 16  
Trois mois ..... 8

Poste :

Un an ..... 35 fr.  
Six mois ..... 18  
Trois mois ..... 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . 20 c.  
Réclames, — . . . 30  
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des inscriptions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
A L'AGENCE HAYAS  
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 24 JANVIER

CONVERSION DU GOUVERNEMENT

M. Dauphin a fait vendredi, devant la commission du budget, des déclarations très fermes.

Repoussant le budget de la commission, il a condamné le système de l'emprunt à long terme auquel, a-t-il dit, il serait périlleux de recourir.

D'après lui, le système des obligations à soixante-six ans était seul acceptable. L'écartier ce serait aboutir à la pire des créations : l'obligation sexennaire indéfiniment renouvelée.

« A tout prix, ajoutait-il, il faut éviter cette circulation d'effets de l'Etat. Gardons-nous des emprunts déguisés sans échéances de paiement. Le pays ressentirait bien vite les graves inconvénients d'une pareille mesure. La formule ni emprunt ni impôt est irréalisable. Je voudrais bien connaître qui se chargerait de la réaliser. Quant à moi je ne saurais m'en charger. »

Ainsi s'exprimait M. le ministre des finances. Et, comme la commission venait de décider qu'elle maintiendrait son système budgétaire, la démission de M. Dauphin paraissait imminente.

Mais la nuit a porté conseil. Samedi matin, M. Dauphin s'est ravisé. Ce qu'il jugeait périlleux, impraticable, inacceptable, la veille, il le juge le lendemain inoffensif, très praticable et fort acceptable.

C'est au Conseil des ministres de ce jour que M. Dauphin a été frappé de la grâce. Il a eu comme un coup d'illumination qui lui a montré son cher portefeuille mis en enchères parlementaires. Aussitôt il s'est fait dans son âme un revirement salutaire. Et, dans l'après-midi, on a pu voir le nouveau converti passer humblement dans les couloirs du Palais-Bourbon pour aller abjurer ses erreurs aux pieds de la commission du budget triomphante.

La commission a fait preuve de clémence; elle a reçu la confession du coupable; elle a

absous le pénitent non sans témoigner de quelque ironie.

Il ne nous reste plus qu'à entendre la confession publique de M. Dauphin, qu'à le voir, devant la Chambre, adorer ce qu'il avait brûlé et brûler ce qu'il avait adoré.

Le spectacle sera intéressant.

Le *Gaulois* nous donne les renseignements suivants sur cette illustre séance du conseil des ministres où le gouvernement s'est soumis :

« Le conseil des ministres a été fort agité non pas tant à cause du conflit survenu entre le gouvernement et la commission du budget, au sujet du système financier de M. Dauphin, qu'en raison d'un incident qui a été soulevé, ainsi que nous l'avions fait pressentir, relativement à la démission du général Boulanger. »

M. Goblet venait de développer les motifs militants, selon lui, en faveur du maintien du projet Dauphin, lorsqu'un ministre, se levant, s'est exprimé ainsi :

« Ce n'est pas la question des bons sexennaires ou des obligations remboursables en 66 ans qui rend la situation du cabinet si difficile et si précaire. Nous sommes menacés parce qu'une partie de la Chambre, très désireuse de voir le général Boulanger résigner son portefeuille, est disposée à ne pas reculer même devant une crise ministérielle, pour amener la démission de notre collègue de la guerre. »

Le général Boulanger, qui assistait au conseil, a répliqué aussitôt :

« Je crois en effet que la résistance que rencontre le projet financier du gouvernement est une résistance politique qui vise personnellement le ministre de la guerre, mais je me charge de la vaincre en montant à la tribune pour dissiper tous les malentendus, répondre aux attaques injustifiées dont je suis l'objet, et m'expliquer une fois pour toutes sur les idées belliqueuses qu'on me prête gratuitement. »

M. Grévy est alors intervenu pour empêcher les choses d'aller plus loin et ramener un peu de calme au sein du conseil.

On est allé aux voix, et le conseil, à la majorité de 6 voix contre 3, s'est prononcé dans le sens indiqué par M. Grévy.

MM. Goblet, Dauphin et Flourens se sont opposés à l'adoption du système de la commission. MM. Boulanger, Develle, Granel, Millaud, Berthelot et Aube ont voté pour. MM. Sarrien et Lockroy étaient absents, mais M. Lockroy avait informé à l'avance le président du conseil qu'il était favorable aux idées transactionnelles. »

On prétend que M. Goblet n'a pas cédé sans dépit à la majorité de ses collègues. Il leur aurait dit :

« J'ai la majorité du conseil contre moi, je suis bien forcé d'accepter son vote; mais rappelez-vous que vous ne gagnerez rien à avoir cédé et que vous ne conserverez pas trois jours de plus vos portefeuilles. »

LE PETIT GOBLET

ET LE CONCORDAT

Nous n'imaginons rien de plus ridicule que les explications du ministrucule Goblet devant la commission chargée de l'examen des propositions relatives à l'abrogation du Concordat.

M. le président du conseil se déclare partisan de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Il assure que cette séparation se fera un jour.

Seulement il est persuadé que la Chambre ne permettrait pas de réaliser cette grande réforme.

« Qu'en savez-vous ? » répondent les commissaires.

M. Goblet réplique que, sans savoir la chose de science certaine, il y a là-dessus une impression qui ne doit pas le tromper.

La commission ne se laisse pas convaincre. Elle estime qu'on peut toujours essayer. Sa curiosité n'ayant pas de bornes, elle veut savoir ce que dirait et ferait M. le ministre des cultes, si, par hasard, la Chambre se montrait disposée à voter l'abrogation du

Concordat ou tout au moins les mesures préparatoires qui doivent précéder la séparation.

M. Goblet, ainsi pressé de questions, déclare que, si la Chambre, contrairement à ses prévisions, était résolue à séparer l'Eglise de l'Etat, il exécuterait ses volontés.

Mais les commissaires ne se tiennent pas pour satisfaits. Et ils demandent au ministrucule :

« Si la commission propose la séparation, M. Goblet appuiera-t-il, ou combattra-t-il ? »

M. Goblet répond qu'il engagera la Chambre à ne rien faire pour le moment, attendu que l'opinion publique est opposée actuellement à la séparation, ainsi que les dernières élections l'ont démontré.

Il ajoute pourtant que, si la Commission veut demander à la Chambre d'inviter le gouvernement à mettre à l'étude la séparation de l'Eglise et de l'Etat, le gouvernement, tout en faisant connaître que cette mesure ne lui paraît pas très opportune, ne posera pas à cette occasion la question de confiance. Si la Chambre y tient, il se conformera à ses désirs.

Ne trouvez-vous pas que voilà une singulière attitude pour un gouvernement ?

Comment ! il s'agit d'une question qui agite et inquiète le pays au dernier degré... Comment ! le président du Conseil avoue que la grande majorité de la France est opposée à la séparation de l'Eglise et de l'Etat... Et ce président du Conseil dit à une commission : — Si la Chambre est assez folle pour approuver vos folies, le gouvernement se soumettra !

Mais jamais un gouvernement honnête, jamais un ministre consciencieux n'a tenu un pareil langage !

Alors, que M. Goblet dise tout de suite qu'il est prêt à accepter toutes les sottises pour l'amour de son portefeuille.

Car un honnête homme ne parlerait pas comme il vient de parler.

Un honnête homme même partisan comme lui de l'abrogation du Concordat dirait : — Quelles que soient nos préférences

80 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE SECRET TERRIBLE

MÉMOIRES D'UN CAISSIER

Par Adolphe BELOT

Deuxième Partie

LE CONTUMAX

Il jeta le journal aux pieds de sa mère. Il se tut et se mit à se promener dans la chambre. Clémence sanglotait convulsivement. Il s'arrêta touché de l'état pitoyable où il la voyait.

« Écoute, dit-il, d'une voix radoucie en s'approchant d'elle, j'ai tort de te parler ainsi. Mais c'est plus fort que moi. Enfin ! tâchons de causer tranquillement. C'est vrai, n'est-ce pas ? Réponds-moi, je le veux ! »

« Oui, dit-elle d'une voix faible. »

« Ah ! tu me cachais cela ! »

« Mon cher enfant, j'ai cru bien faire. »

« Non ! tu as mal fait, encore une fois. Puisque j'étais flétri, il fallait me le dire, et ne pas me laisser... O misère ! j'étais fier ! j'avais des idées de loyauté, d'honneur ! Je levais la tête, moi, fils d'un faussaire... »

Il haussa les épaules; puis, brisé par son émotion, il s'assit, l'œil sombre et morne. Elle releva lentement la tête, et vint doucement vers lui, timide, humble, suppliante.

« Voyons, Richard, dit-elle, si j'ai eu tort, pardonne-moi. J'ai bien souffert, moi aussi ! Ah ! je comprends ta douleur, mon cher enfant ; j'espérais te l'épargner. Mais Dieu ne l'a pas voulu. Ne m'accuse pas, ne maudis pas ton père, je t'en prie ; si tu savais toute la vérité ! Ton pauvre père est moins coupable que tu ne crois ; il a été imprudent et faible, voilà tout, il a été perfidement entraîné. »

« Tu vas l'excuser peut-être ! s'écria-t-il avec colère. »

« Il y a longtemps que je lui ai pardonné, dit-elle ; et toi-même, quand tu sauras comment il a été séduit, abusé, tu le plaindras. Laisse-moi te dire tout. »

« Non, fit-il en se levant, je ne veux pas en entendre davantage. J'en sais assez comme cela. Que me faut-il de plus ? A-t-il commis des faux, oui ou non ? Cette condamnation qui l'a frappé a-t-elle atteint un innocent ou un coupable ? Prouve-moi qu'elle est injuste, et alors, non seulement je le plaindrai, mais encore toute ma vie sera consacrée à sa réhabilitation ! Mais tu te tais. Il est juste, cat arrêté ! L'homme qui l'a subi était bien réellement un voleur et un faussaire. »

Alors, cela suffit, n'en parlons plus !

Elle essaya encore de le calmer ; mais il l'interrompit :

« Assez, je t'en prie. Plus un mot là-dessus. Adieu. »

Il la quitta et s'enferma chez lui. Pendant une partie de la nuit, elle l'entendit s'agiter, marcher dans sa chambre. Elle était tentée d'aller le trouver, de lui parler encore, mais elle n'osait : il fallait attendre que la souffrance et la fatigue l'eussent un peu abattu. Enfin, vers cinq heures du matin, tout bruit ayant cessé, elle pensa qu'il reposait ; brisée elle-même par ces émotions et par la fatigue, elle se mit au lit et essaya de dormir.

Elle se trompait : Richard, sous le coup de cette révélation, n'avait pu goûter un instant de repos. Dès que le jour parut, il quitta sa chambre, et descendit avec précaution, sans que sa mère l'entendit. Où allait-il ainsi, que voulait-il faire ? Il l'ignorait lui-même. Il avait besoin de respirer, de marcher, de secouer l'accablement qui pesait sur lui depuis la veille.

Il erra pendant quelque temps dans les rues encore désertes, sans but, insensible à la bise glaciale qui soufflait. Vers neuf heures, il se trouva rue Madame, et monta machinalement chez Paul. Celui-ci venait de se lever. Il fut effrayé de l'air sombre et abattu de Richard.

« Mon pauvre ami ! dit-il en lui serrant la main. »

Puis il lui parla. Lui aussi, il avait réfléchi à cette situation, à ce malheur... Qu'y avait-il à faire ? Rien. Ne donner aucune suite à la démarche faite la veille, laisser tomber cette lâche insulte ; elle passerait insaperçue, et, sans doute, elle ne se renouvelerait pas : les excuses, sincèrement offertes par M. Charrouin, étaient une garantie. — Richard écoutait vaguement, sans répondre. Le parti que Paul lui conseillait était incontestablement le meilleur, et probablement il allait s'y résigner, lorsque Renaudin entra.

« Ah ! ça, c'est une infâme persécution ! dit-il. »

« Qu'est-ce donc ? »

« Écoutez un peu ce que chante la *Cigale* de ce matin. »

Il déploya un journal et lut :

« M. R. S... (tes initiales comme tu vois) a envoyé aujourd'hui deux de ses amis demander des explications à l'un de nos confrères de la presse littéraire, M. L. Ch..., rédacteur du *Goguenard*, au sujet d'un article où ce dernier critiquait sévèrement les deux derniers tableaux de M. R. S... Nous ne savons pas encore le résultat de cette démarche. Peut-être, malgré l'allusion si grave contenue dans la fin de l'article incriminé, les témoins parviendront-ils à arranger cette affaire. Nous l'espérons. On comprend quelle réserve nous est imposée... »

« Elle est jolie, la réserve ! fit Renaudin en

personnelles, dès l'instant que vous voulez une chose qui est contraire au sentiment national, je m'y oppose et je réclame la question de confiance.

Voilà le langage qu'aurait tenu un homme d'Etat.

Mais M. Goblet n'est qu'un ministruculo.

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

### SITUATION BUDGÉTAIRE

Voici en quelques mots la situation qui résulte de l'accord intervenu entre le gouvernement et la commission du budget :

Le budget extraordinaire de 1887 sera équilibré au moyen des évaluations proposées par M. Dauphin et, pour le surplus, par un prélèvement de 65 à 75 millions sur les 100 millions du fonds d'amortissement.

Le budget extraordinaire ne s'élèvera qu'à 167 millions et sera alimenté par une émission égale de bons sexennaires. Ces 167 millions seront répartis de la manière suivante : 86 millions pour la guerre, 55 millions pour les travaux publics, 26 millions pour la marine. L'émission des bons sexennaires ne sera faite qu'au fur et à mesure des besoins du Trésor, c'est-à-dire vers la fin de l'exercice courant, attendu que les disponibilités du Trésor sont en ce moment assez considérables.

Restent la question des garanties d'intérêt à servir aux grandes Compagnies et les 75 millions des bons sexennaires qui arrivent à échéances en 1887.

Les 75 millions de bons sexennaires seront renouvelés à leur échéance, ainsi que le proposait le projet de budget déposé par M. Sadi-Carnot.

En ce qui concerne les garanties d'intérêt, on sait que leur chiffre total est de 167 millions, savoir : 63 millions, déjà échus, et qui incombent à l'exercice 1886 ; 40 millions qui incombent à l'exercice 1887, et qui n'arriveront à échéance qu'à la fin de l'année. On voit que, pour la plus grande partie de cette somme, il n'y a pas urgence.

De plus, l'opinion qui semble prévaloir au sein de la commission du budget est qu'on pourra arriver à une entente avec les grandes Compagnies.

\*\*\*

### L'ENTRÉE DES BESTIAUX EN ANGLETERRE

Le 19 janvier, MM. Legrand de Lecelles, président, Dellisse, secrétaire, Barouille, Desloges et Sevaistre, membres du comité de la défense agricole, groupe de la droite, se sont rendus au ministère des affaires étrangères à l'effet de connaître le résultat des négociations entamées avec l'Angleterre pour l'entrée des bestiaux venant de France, et de solliciter l'appui le plus énergique du successeur de M. de Freycinet.

On se rappelle, en effet, qu'au mois de juin dernier, le comité de la défense agricole s'était énergiquement occupé de cette question. Une interpellation avait été portée à la tribune par M. Sevaistre, député de

l'Eure. La Chambre avait obtenu du gouvernement que celui-ci ferait tous ses efforts pour obtenir de l'Angleterre le retrait de mesures si préjudiciables au commerce français.

Au mois de novembre 1886, aucune solution n'étant intervenue, le comité fit une démarche auprès de M. de Freycinet, alors ministre des affaires étrangères, qui, par une lettre en date du 27 novembre, déclara n'avoir pu obtenir aucune satisfaction du gouvernement anglais. Celui-ci basait son refus sur quelques cas isolés de maladies contagieuses, mais en même temps, M. le ministre annonçait qu'il insisterait à nouveau pour arriver à un résultat.

M. Flourens, ministre des affaires étrangères, a reçu jeudi matin les membres du comité de la défense agricole qui lui ont exposé la question et donné les explications nécessaires. M. Flourens a répondu qu'il n'avait pas encore de solution sur la question qui lui a été posée.

Les fêtes de Noël en Angleterre et la crise ministérielle de nos voisins, ont entravé les négociations entamées par son prédécesseur, mais il a promis son concours le plus absolu à cette question qu'il a bien voulu déclarer aux membres de la délégation, très importante, vitale même, pour l'agriculture, et qu'il a la volonté de défendre avec non moins d'énergie que son prédécesseur. La délégation s'est retirée en prenant acte des promesses de M. le ministre.

\*\*\*

### LA DÉMISSION DU GÉNÉRAL BOULANGER

On lit dans le *Figaro* :

« Le général Boulanger aurait une occasion unique de fermer la bouche à ses détracteurs, de démontrer que son patriotisme est pur de tout alliage. Qu'il donne sa démission.

« Des amis imprudents ou trop pressés nous ont avertis que, si le général Boulanger quittait le ministère, il y aurait à Paris une émeute dont il deviendrait le chef : nous croyons le général infiniment trop malin pour aller si vite en besogne ; c'est au point de vue extérieur que le général constitue, je ne dirai pas un danger — le mot serait mal-séant — mais un étonnement qui peut devenir dangereux. »

Les radicaux, qui ont mis leur espoir dans le général Boulanger, font entendre de significatives menaces, et M. Henri Rochefort écrit dans l'*Intransigeant* :

« Le soir même du jour où il (le général Boulanger) serait renversé par une coterie sur une question préparée tout exprès pour mettre en échec, les meneurs de l'opportunisme et leurs complices de l'Elysée peuvent être sûrs que vingt mille hommes parcourraient les boulevards en criant : « A bas les traitres ! » et : « Vive Boulanger ! »

C'est l'émeute, diront les opportunistes, nous ne la craignons pas, car, pour la réprimer, nous avons l'armée. M. Rochefort a prévu l'objection, et il leur répond :

« S'ils tiennent à augmenter du double cette popularité qui les inquiète si fort, ils

n'ont qu'à essayer d'éliminer celui qui en est l'objet.... »

Les opportunistes sont furieux et la République française somme le ministre de la guerre de désavouer ses compromettants amis.

\*\*\*

On lit dans la *Patrie* :

« Une nouvelle entreprise dont M. Wilson est l'inspirateur :

« Il s'agirait d'obtenir du ministre de la guerre la démolition de la partie des fortifications de Paris située entre Clichy et la Porte-Maillot.

« Les terrains devenus libres seraient cédés à une société qui les revendrait par lots.

« Décidément, le gendre du Président de la République est infatigable. »

\*\*\*

Vous ne connaissiez pas M. Burdeau ; vous le connaissez maintenant, il est devenu célèbre.

Ce Burdeau est un opportuniste qu'on a failli nommer sous-secrétaire d'Etat — du moins il le laissait dire.

Eh bien ! voilà un homme de gouvernement tout indiqué lorsque M. Ferry, l'auteur de l'article 7, reviendra au pouvoir ; Burdeau sera grand-maître de l'Université, et les élèves qui auront reçu une instruction religieuse seront tous exclus des examens universitaires.

M. Burdeau a tout simplement demandé au ministre de la marine d'interdire l'accès à l'École navale aux candidats qui ont été élèves dans des écoles congréganistes.

Il est bon d'ajouter que l'on n'est admis à l'École navale qu'après un concours et, certes, les élèves des congréganistes n'ont pas à compter sur la bienveillance des examinateurs de l'Université.

L'amiral Courbet, par exemple, catholique pratiquant, ne doit inspirer que de la pitié au jeune sectaire Burdeau.

Marcher à l'ennemi à ce cri : « Pour Dieu et la patrie ! » verser son sang, donner sa vie, que la France soit en République ou en monarchie, M. Burdeau ne peut pas l'admettre.

Il veut une armée de mécréants et de libres penseurs.

M. Goblet, et la gauche elle-même, ont désavoué ce farouche sectaire, qui s'est éclipsé.

A la fin de la séance, on criait dans les couloirs : Avez-vous vu Burdeau ? — Le voilà célèbre !

ROMANET.

## ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — Dans sa réponse à l'adresse de la Chambre des Seigneurs, l'Empereur a dit que le gouvernement, en voulant augmenter l'armée, n'a d'autre but que de diminuer tout danger de guerre.

D'après le *Standard*, qui publie une dépêche de Berlin, il y aurait une légère amélioration dans la situation générale :

en repoussant avec un tremblement nerveux la *Gazette des Tribunaux*.

Puis, il parcourut avidement l'autre feuille. Arrivé à la fin de l'article de Cherrouin, il la froissa et la jeta avec fureur sur le parquet.

— Ah ! le misérable ! s'écria-t-il. O mon pauvre enfant ! Quel coup ! Comme il a dû souffrir ! Comment cela est-il arrivé ? Conte-moi tout, ma bonne Clémence...

Elle raconta ce qui s'était passé, ce qu'elle savait ; puis, en dernier lieu, cette sortie matinale furtive.

— Et tu ne me disais pas cela tout de suite ! s'écria-t-il. Ah ! mon Dieu, pourvu qu'il soit encore temps !

— Que crains-tu donc ?

— Rien... Laisse-moi.

Il ramassa le journal et y chercha précipitamment la signature du rédacteur et l'adresse du journal.

— Maintenant, en route pour Paris, vite ! dit-il.

Sans répondre aux questions de Clémence, il ferma à la hâte les portes de la maison de campagne, et tous deux revinrent à pied presque en courant à la gare de Brunoy, où ils prirent le premier train descendant qui passa.

En arrivant à Paris, il renvoya Clémence chez elle, monta dans une voiture et se fit conduire rue des Bons-Enfants.

(A suivre.)

« Par contre, la situation en France continue à être envisagée comme critique.

« Malgré les dispositions pacifiques du gouvernement, on craint toujours l'explosion d'une fièvre guerrière, car on n'attache aucune importance aux protestations pacifiques dont sont actuellement remplis les journaux français. »

Il est certain que pendant qu'un certain nombre de journaux sont très pacifiques, d'autres, surtout les amis de M. Boulanger, tiennent un langage très dangereux.

### LES CHEVAUX ALLEMANDS

Les journaux du soir pensent que l'enquête faite au sujet de l'exportation des chevaux pourrait peut-être amener l'interdiction de cette exportation.

## REVUE FINANCIÈRE

### HEBDOMADAIRE

Paris, 22 janvier.

Le désarroi du marché est profond et se traduit par une baisse sensible sur les cours de nos rentes : 3 0/0, 80.88 ; 4 1/2 0/0, 109.

La réaction n'épargne pas le Crédit Foncier qui a touché le cours de 1,367.50. Les obligations des dernières émissions sont plus faibles, c'est là une heureuse circonstance pour les capitaux de placement qui ont ainsi une occasion de s'assurer une plus-value prochaine importante.

La Société Générale est à 468.75. La réaction contraire va ramener ces titres à un niveau plus élevé que justifie la réussite des affaires auxquelles s'intéresse la Société.

Nombreuses transactions sur les polices A B de l'Assurance Financière qui n'étant pas dans la spéculation sont à l'abri des surprises et des inquiétudes du marché.

La compagnie des chemins de fer de l'Ouest-Algérien émet aux guichets de la Société Générale et du Crédit Algérien 52,175 obligations 3 0/0 de 500 francs, rapportant 15 francs, payables par semestre les 1<sup>er</sup> mars et 1<sup>er</sup> septembre.

L'Etat garantit à la Compagnie, pour l'ensemble de son réseau (372 kilomètres, dont 222 en exploitation), un revenu annuel de 4,215,000 fr.

Le prix d'émission est fixé à 355 fr. et payable comme suit :

En souscrivant.....	30 fr.
A la répartition.....	45 »
Du 1 <sup>er</sup> au 5 mars 1888.....	70 »
Du 1 <sup>er</sup> au 5 mars 1889.....	70 »
Du 1 <sup>er</sup> au 5 mars 1890.....	70 »
Du 1 <sup>er</sup> au 5 mars 1891.....	70 »

On a traité l'action de la Banque d'Escompte à 492.50 ; cette valeur ressent le contre-coup des mauvaises tendances du marché.

L'action de la Société de Dépôts et Comptes courants est stationnaire à 600.

Le Crédit Lyonnais a encore perdu 11 francs à 566.

L'action de Panama se négocie aux environs de 396. Les obligations sont l'objet de demandes assez suivies, les nouvelles parvenues des chantiers sont satisfaisantes.

Les chemins de fer dont le principal marché est au comptant n'ont subi que peu de variations. Les obligations sont fermement tenues.

## CHRONIQUE LOCALE

### ET DE L'OUEST

#### LES MANŒUVRES DU 9<sup>e</sup> CORPS

Aux grandes manœuvres prendront part, pour le 9<sup>e</sup> corps, 8 régiments d'infanterie : 32<sup>e</sup>, 66<sup>e</sup>, 68<sup>e</sup>, 70<sup>e</sup>, 90<sup>e</sup>, 114<sup>e</sup>, 125<sup>e</sup>, 134<sup>e</sup> ; le 18<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied ; deux régiments de cavalerie et deux régiments d'artillerie.

Pour le 16<sup>e</sup> corps, 8 régiments d'infanterie : 12<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 81<sup>e</sup>, 110<sup>e</sup>, 122<sup>e</sup>, 142<sup>e</sup>, 143<sup>e</sup> ; 27<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied ; deux régiments de cavalerie et deux d'artillerie.

C'est le général Carrey de Bellemare qui dirigera les opérations.

Les manœuvres finales auront lieu en présence du ministre de la guerre.

La quête faite aux mariages, à la mairie de Saumur, en faveur du Bureau de bienfaisance de la Ville, a produit, au cours de l'année 1886, une somme de 466 fr. 40.

#### SOUS-PRÉFECTURES À SUPPRIMER

Les députés ont reçu communication du projet ayant pour objet la suppression d'un certain nombre de sous-préfectures.

Voici quelle serait la situation nouvelle de ceux des arrondissements de notre région dont il s'agit de supprimer les sous-préfectures :

L'arrondissement de Segré (Maine-et-Loire) serait supprimé. Tous les cantons de cet arrondissement seraient rattachés à l'arrondissement d'Angers. Les cantons de Chalonnes et de Thouarcé, provenant d'Angers, seraient rattachés le premier à l'arrondisse-

froissant le journal.

— Ah ! ça, comment a-t-on pu savoir ?... Eh bien ! où vas-tu donc ? demanda Paul à Richard, qui se disposait à sortir.

— Laissez-moi. J'ai affaire. Veuillez m'attendre ici tous deux.

— Mais qu'est-ce que tu as ?... Tu parais furieux. Richard, je t'en prie...

Richard, sans écouter les observations de ses deux amis, descendit rapidement dans la rue. Il était en proie à une exaltation fiévreuse. Il prit une voiture et se fit conduire rue des Bons-Enfants, au bureau du *Goguenard*.

A peine fut-il en présence de Charrouin :

— Vous êtes un lâche ! un misérable ! cria-t-il.

Et, ne se possédant plus, il le frappa au visage. Deux amis de Charrouin, qui se trouvaient là, empêchèrent celui-ci de se précipiter sur Richard. Un duel était inévitable. Les témoins des deux adversaires étaient tout prêts. Ils s'abouchèrent, et il fut décidé qu'une rencontre aurait lieu, le jour même, à l'épée.

Dans la soirée, deux remises, se suivant à peu de distance, sortaient de Paris par l'avenue de Vincennes.

XVIII

M<sup>me</sup> Syramin, à son réveil, fut effrayée de ne pas retrouver Richard. Qu'était-il devenu ? Peut-

être s'était-il laissé aller à quelque funeste résolution. Vainement elle interrogea le concierge et tâcha de se renseigner. Dans cette cruelle incertitude, elle ne vit rien de mieux que d'aller trouver Iriel et de lui demander conseil.

Elle se fit conduire au chemin de fer et partit pour Brunoy.

Iriel en ce moment achevait de disposer la chambre de Richard. Il le voyait déjà installé, il souriait, il était heureux.

Tout à coup il aperçut Clémence à l'entrée du jardin. Il tressaillit et courut à sa rencontre.

— Ah ! mon Dieu, s'écria-t-il, c'est toi, qu'y a-t-il donc ?... Un malheur ?

— Viens ! dit-elle en le ramenant vers la maison.

Et, quand ils furent entrés, seuls :

— Mon pauvre ami, Richard sait tout !

— Comment !... Il sait que je suis son père ?

— Non, il le prend toujours pour un étranger, un voisin... un ami...

— Eh bien, alors ?

— Mais il sait que ce nom de Syramin ne lui appartient pas, qu'il s'appelle Causson et que son père, qu'il croit mort, a été condamné autrefois.

— Et comment a-t-il appris cela ? Aurais-tu commis une imprudence, prononcé une parole ?

— Non, mais... tiens, lis.

Elle lui tendit les deux journaux.

— Ah ! je ne le connais que trop, celui-là, dit-il

ment de Cholet, le second à l'arrondissement de Saumur.

Les arrondissements de Loches et de Chilon (Indre-et-Loire) seraient supprimés. Tous les cantons de ces deux arrondissements seraient rattachés à l'arrondissement de Tours.

L'arrondissement de Civray (Vienne) serait supprimé et tous ses cantons rattachés à l'arrondissement de Poitiers.

#### VERIFICATION DES POIDS ET MESURES

La vérification périodique des poids et mesures, en 1887, se fera, dans chaque commune de l'arrondissement de Saumur, aux jours indiqués ci-après :

Saumur, du 3 janvier au 8 mars; Bagnoux, 9 et 10 mars; Saint-Hilaire-Saint-Florent, 11 et 14 mars; Saint-Lambert-des-Levées, 15 et 16 mars; Saint-Martin-de-la-Place, 17 mars; Les Rosiers, 21 et 22 mars; Villebernier, 23 mars; Varennes, 28 mars; La Breille, 29 mars; Brain-sur-Allonnes, 29 mars; Allonnes, 30 mars; Neuillé, 31 mars; Vivy, 31 mars; Dampierre, 4 avril; Souzay, 4 avril; Parnay, 4 avril; Turquant, 5 avril; Montsoreau, 5 avril; Fontevault, 6 et 7 avril; Distré, 12 avril; Artannes, 12 avril; Varrains, 12 avril; Chacé, 13 avril; Saint-Cyr-en-Bourg, 13 avril; Saint-Just-sur-Dive, 14 avril; Brézé, 14 avril; Épiéds, 15 avril; Doué, 18, 19, 20 et 21 avril; Soulanges, 22 avril; Douces, 22 avril; Les Verchers, 25 avril; Montfort, 25 avril; Forges, 25 avril; Montreuil-Bellay, 26 et 27 avril; Méron, 29 avril; Antoigné, 29 avril; Le Coudray-Macouard, 2 mai; Cizay, 3 mai; Brossay, 3 mai; Rou-Marson, 4 mai; Verrie, 4 mai; Le Puy-Notre-Dame, 10 mai; Saint-Macaire-du-Bois, 11 mai; Le Vaudelnay-Rille, 11 mai; Les Ulmes, 13 mai; Meigné, 13 mai; Denezé, 13 mai; Saint-Georges-Châtelais, 17 mai; Concourson, 17 mai; Mortigné-Briand, 23 mai; Brigné, 24 mai; Louresse-Rochemenier, 25 mai; Ambillou, 25 mai; Noyant, 25 mai; Louerre, 25 mai; Vihiers, 26 et 27 mai; Saint-Hilaire-du-Bois, 28 mai; Le Voide, 28 mai; Aubigné, 31 mai; Tigné, 31 mai; La Fosse-de-Tigné, 1<sup>er</sup> juin; Tancoigné, 1<sup>er</sup> juin; Trémont, 1<sup>er</sup> juin; Cernusson, 2 juin; Montilliers, 2 juin; La Salle-de-Vihiers, 3 juin; Coron, 3 juin; La Plaine, 7 juin; Somloire, 7 juin; Saint-Paul-du-Bois, 8 juin; Les Cerqueux-sous-Passavant, 8 juin; Cléré, 8 juin; Passavant, 9 juin; Nueil, 9 juin; Geannes, 14 juin; Le Thoureil, 15 juin; Saint-Georges-des-Sept-Voies, 15 juin; Coutures, 15 juin; Chemellier, 16 juin; Grézillé, 16 juin; Chenehutte-les-Toffeaux, 17 juin; Trèves-Cunault, 17 juin.

#### THEATRE DE SAUMUR

Ce soir, première représentation sur notre scène de *Sylvana* ou la *Fille des Bois*, drame lyrique en quatre actes et cinq tableaux, paroles françaises de MM. Métepsès et Wilder, musique de Charles-Marie de Weber. Cet ouvrage, représenté d'abord à Francfort le 16 septembre 1810, fut, deux années

plus tard, retouché par l'auteur et donné sous une forme plus développée et plus riche dans le courant de 1812 (Weber n'avait alors que 26 ans).

*Sylvana* dut être écrite *con amore* par le jeune compositeur, et voici la preuve. L'héroïne de la pièce était une jeune fille muette, et ce rôle, l'ainé du personnage de Fenella, fut créé par une danseuse de grande réputation en ce temps-là, Caroline Brandt, qui devint M<sup>me</sup> Weber.

La partition abonde en richesses musicales affectant toutes les formes, et le dialogue a pour objet uniquement de relier entre elles de nombreuses et belles pages. On est sous le charme qui ne finit point; la sensation suit la sensation. Airs, couplets, duos, quatuors (sans oublier les parties symphoniques de l'œuvre, si gracieusement et si profondément empreintes de l'imagination et de la couleur de l'auteur du *Freyschütz* et d'*Obéron*) défilent en ravissant toujours, sans laisser jamais.

Voici quels sont les décors des cinq tableaux de *Sylvana* :

ACTE I<sup>er</sup>. — La grotte des bohémiens. — Site accidenté et pittoresque. — Chœur des chasseurs.

ACTE II. — Le jardin du château du duc Mathias.

ACTE III. — Premier tableau : Une salle basse du château. — Deuxième tableau : La grande salle du château. — Les fiancailles.

ACTE IV. — Décor du premier acte.

L'analyse de la pièce, publiée dans le *Patriote* de samedi, ne forme pas moins de deux cents lignes.

On écrit d'Eutin que le czar Alexandre de Russie vient d'envoyer une somme de mille marcs au comité pour l'érection d'un monument à Weber, l'illustre compositeur, auteur de *Sylvana*, *Robin des Bois*, *Obéron*, etc., etc., né en 1786, mort en 1826.

On sait que Weber devait diriger lui-même à Londres, le 6 juin 1826, une représentation de *Freyschütz* donnée à son bénéfice, mais qu'il mourut la veille, à l'âge de 40 ans seulement.

C'est Weber qui, après Beethoven, a joué de la réputation musicale la plus brillante.

LOUJON. — Par suite du mauvais temps, la foire du 18 janvier a été remise à demain mardi, 25 janvier.

#### LE DRAME DE NOYAL-SUR-VILAINE

On lit dans le *Journal de Rennes* du 49 janvier :

« Ce matin, à la descente du train de Vitry, qui entre en gare de Rennes à neuf heures six, les voyageurs regardaient avec effroi descendre d'un compartiment une jeune fille ayant ses vêtements en lambeaux, la figure et les mains couvertes de plaies béantes. A peine sortie de la gare, cette fille se rendait à une des baraques installées sur la place voisine et connue sous le nom de *Salon du Lit américain* et *Cirque des Puces*.

» Honorine — c'est le nom de cette fille — est âgée de 17 ans. Depuis quelques jours, elle avait fait connaissance d'un homme âgé de près de 60 ans. M. de L..., qui venait assez fréquemment visiter l'établissement.

» Hier, M. de L... parla à Honorine d'un magnifique château qu'il disait posséder dans un département voisin et exprima le désir de le lui faire visiter. La fillette, dont les dix-sept printemps pourraient seuls expliquer l'imprudence, accepta l'offre, abandonna les puces et se rendit à la gare, où l'on devait prendre le train. Par malheur, celui-ci venait de partir.

» M. de L... et Honorine prirent alors la route de Cesson. Il était sept heures du soir. Ils marchèrent longtemps et arrivèrent dans la commune de Noyal, au lieu dit les Forges. Tout à coup, et toujours en suivant la grande route, M. de L... tira un couteau de sa poche, en frappa la fille, qui, en quelques secondes, en reçut douze coups, puis le fou prit la fuite.

» Honorine, couverte de sang, appela vainement au secours. Elle réussit à découvrir une ferme, où elle demanda l'hospitalité. Mais le triste état dans lequel cette fille se présentait inspira défiance au fermier, qui ne voulut pas la recevoir.

» Honorine dut passer la nuit dehors. Et par quel temps !

» Ce matin, aux premières lueurs du jour, des gens pris de pitié la conduisaient à la gare de Noyal-Acigné, d'où elle a pu regagner Rennes par chemin de fer.

» La victime, avons-nous dit, a reçu douze coups de couteau. La gorge, le dos, la poitrine et les mains ont été littéralement criblés. L'état de faiblesse de la blessée est tel que l'on n'a pu obtenir d'elle que les explications dont nous venons de donner le résumé. Elle a été transportée à l'Hôtel-Dieu. Les médecins, à l'heure où nous écrivons, n'ont pu statuer sur la gravité de ses blessures.

» M. de L... n'a pas encore été retrouvé. Il a été longtemps interné dans une maison de santé, et ce ne peut être qu'à un retour subit de folie furieuse que peut être attribué le drame de Noyal-sur-Vilaine.

Nous sommes en mesure, dit le *Phare*, de compléter les renseignements de notre confrère. La jeune fille victime de cet odieux attentat se nomme Honorine Gallais, âgée de 19 ans, ayant été assez longtemps domestique au café de la Concorde, quai de la Fosse, à Nantes. Elle avait quitté cette place pour faire le métier de marchande ambulante.

Quant au soi-disant de L..., il ne serait autre qu'un nommé Jean Béchet, âgé de 45 ans, qui avait fait la connaissance d'Honorine Gallais au café de la Concorde, où il était connu sous le nom de *baron*. Cet homme avait, en effet, été renfermé à Charenton, comme étant atteint d'aliénation mentale.

Des recherches actives sont faites par la police et il est probable que Béchet sera bientôt entre ses mains, car son habitude est de revenir souvent à Nantes.

#### Publications de mariage.

Gustava Chabaut, aide-vétérinaire stagiaire, détaché à l'École de cavalerie de Saumur, et Marie-Louise-Marguerite Brouchier, sans profession, de Courthézon (Vaucluse).

Alexis Barreau, cocher, de Passavant, et Marie-Louise Aubry, domestique, de Saumur.

Louis-Paul Goglet, tailleur de pierre, et Angèle-Louise Trouvé, cuisinière, tous deux de Saumur.

Paul-Louis Laporte, vétérinaire en 1<sup>er</sup> au 7<sup>e</sup> dragons, de Compiègne, et Augustine-Marie-Louise Loiseleur, sans profession, de Saumur.

Eugène Bellanger, tapissier, de Baugé, et Céline Auger, couturière, de Saumur.

M. DOUESNEL — ÉPICERIE CENTRALE — prévient les amateurs de *Choucroute*, qu'il va, sous peu de jours, en recevoir un envoi de Strasbourg.

#### Obligations 3 % de l'Ouest-Algérien

Les obligations 3 % anciennes de l'Ouest-Algérien figurent à la cote avec la mention de garantie de l'Etat, conformément aux lois de concession. Elles sont cotées au-dessus de 370 fr. Les obligations Bone-Guelma qui jouissent de la même garantie sont cotées 380 francs.

Les obligations que la Compagnie émet en ce moment aux guichets de la *Société Générale* et du *Crédit Algérien*, doivent logiquement atteindre le cours de leurs aînées, puisqu'elles bénéficient des mêmes avantages d'intérêt et d'amortissement.

On remarquera que le revenu net garanti à la Compagnie est supérieur de 1.200.000 francs aux sommes nécessaires pour le service de la totalité des obligations.

Enfin, il est bon de rappeler que le réseau de l'Ouest-Algérien donne des résultats remarquables.

La ligne nouvelle dessert notamment l'importante ville de Médéah, autour de laquelle l'industrie vinicole a pris un grand développement.

En outre, elle recevra et conduira à Blidah et à la mer les apports des centres de Boghar, Djelfa, Laghouat.

Les coupons et le remboursement des actions et obligations de l'Ouest-Algérien sont payables sans frais à Paris : à la Société Générale, au Crédit Lyonnais et au Crédit Algérien; en province : dans toutes les Agences de la Société Générale et du Crédit Lyonnais.

#### Théâtre de Saumur

DIRECTION R. NEVEU

Lundi 24 janvier 1887,

### SYLVANA

Ou la FILLE des BOIS

Drame lyrique en 4 et 5 tableaux, paroles françaises de MM. Métepsès et Wilder, musique de CHARLES-MARIE DE WEBER.

M. NEVEU remplira la rôle de KRIPS, qu'il a créé à Paris.

Sylvans.....	M <sup>lle</sup> Lecerf.
Hélène.....	M <sup>mes</sup> Lebac-Espigat.
Zina.....	Guilbert.
Krips.....	MM. NEVEU.
Rodolphe.....	Bailly.
Le comte Albert.....	Nury.
Le duc Mathias.....	Norval.
Melchior.....	Mallet.
Premier seigneur.....	Constant.
Deuxième seigneur.....	Piquet.

Au 2<sup>e</sup> acte, BALLET : *Invitation à la valse*, de WEBER, dansé par M<sup>lle</sup> Alexandrowa, du Théâtre Impérial de Moscou, Ricci, Giraud, Lécuyer et Troisvalets.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

2 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

### UN BILLET DE LOGEMENT

Le combat dura plusieurs heures, plusieurs siècles d'angoisse; enfin, les paysans virent passer des soldats français en guenilles, couverts de boue et de sang, puis des voitures d'ambulance traînant des blessés; la retraite continuait.

Ce défilé, douloureux à contempler, dura des heures; puis, plus rien; et, à la nuit, on aperçut des hommes noirs, des uhlands et des soldats à la longue capote, sinistres comme des oiseaux de proie.

On réquisitionna.

Le lendemain, le bruit courut à Nogent qu'il y avait des soldats morts dans une grange abandonnée, transformée en morgue.

Pierre s'était rendu le matin à la ville, comme tout le monde, pour avoir des nouvelles; comme tout le monde aussi, il dirigea ses pas du côté où les corps morts étaient déposés. Spectacle horrible!

Les malheureuses victimes du combat de la veille étaient étendues pêle-mêle. Prussiens et Français, les uns à côté des autres, la figure convulsée, les yeux glauques, la bouche ouverte, les mains crispées.

Un médecin prussien faisait le compte des morts, exagérant le nombre des nôtres et retranschant sur le sien.

Pierre s'approcha d'un cadavre, attiré par le pantalon rouge que maculaient des plaques de sang figé. Il regarda avidement, convulsivement; ses yeux s'injectèrent, il trembla de tous ses membres, s'agenouilla pour voir de plus près, et tomba en poussant un cri rauque. Quand on le releva, ses bras enlaçaient le cadavre du soldat, et ses lèvres murmuraient : Mon fils! Mon fils!

Marcel, ce fils unique, ce sang de son sang, celui qui devait lui succéder un jour à la ferme, celui dont il était si fier, ce bon fils qui l'aimait tant, toute sa joie était là, sans vie, endormi pour l'éternité! Non! non! ce n'était pas possible!

Le vieux paysan rouvrit péniblement les yeux, voulant douter encore; il regarda une seconde fois... Hélas! c'était bien Marcel, avec la tête trouée; une balle l'avait frappé au milieu du front. Se relevant tout à coup, comme s'il eût été mu par un ressort, il montra le poing au chirurgien prussien, qui continuait froidement son recensement :

— C'est vous qui l'avez tué! s'écria-t-il, éclatant en sanglots; mon pauvre enfant, mon pauvre Marcel! Le voilà mort pour sa mère, pour Annette, sa sœur, pour Catherine, sa promise! Tuer un si beau gars, un enfant de vingt ans!

Ah! misère, misère!

Se jetant de nouveau sur le cadavre :

— Donnez-le-moi, s'écria-t-il, que je l'emporte, que la mère l'ensevelisse et que nous le mettions dans le cimetière!

Il criait tant et si fort, le malheureux, que le major prussien s'impatientait :

— Emmenez-le, dit-il d'un ton sec.

Et des soldats entraînaient le fermier, malgré ses larmes et ses vociférations.

Quelques paysans, des amis de Pierre, allèrent demander à l'officier de service s'il ne serait pas possible d'accorder au père la triste satisfaction d'enterrer son fils.

— Non, répondit celui-ci, il sera enterré avec les autres; nous nous chargeons de tout.

### III

Les paysans, sincères, mais grossiers dans leurs tentatives de consolation, emmenèrent le malheureux; ils l'entraînèrent au cabaret. C'était certainement dans une bonne intention; pour le paysan, comme pour l'ouvrier des villes, le cabaret c'est la grande ressource. A leurs yeux, dans tout accident, dans tout malheur, il y a une fête; tout ce qui est anormal doit se terminer entre verres et bouteilles; c'est le moyen de tout oublier.

On fit donc boire le pauvre affligé, et le soir,

lorsque deux compagnons le conduisirent jusqu'à sa demeure, il avait la tête aussi lourde que le cœur.

Il entra chez lui.

— Dis donc, femme, fit-il, les larmes aux yeux, dis donc, l'enfant est blessé!

Les deux femmes, la mère et la fille, tressaillèrent, se regardèrent en dessous et jetèrent un coup d'œil sur les deux amis qui avaient accompagné le fermier. Ceux-ci firent un geste qui signifiait « il n'a pas la tête à lui », n'osant pas dire ce qu'il en était.

— Il faut l'aller coucher, lui dit doucement Annette.

Les hommes se retirèrent en silence.

Pierre, au lieu de répondre à l'injonction de sa fille, alla s'asseoir dans un large fauteuil près de la cheminée.

(A suivre.)

O. MICRON.

#### Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 25 janvier,

Représentation de M<sup>me</sup> AGAR, de la Comédie-Française

IPHIGÉNIE, tragédie de Racine.

Le Cimetière d'Eglau, de Victor Hugo, et Le Codicille de maître Moser, d'Eugène Manuel, poésies dites par M<sup>me</sup> AGAR.

**OFFRE A NOS LECTEURS**

Un grand nombre de nos lecteurs ont déjà profité des bons offices de l'Intermédiaire catholique de Besançon pour se procurer directement de vraies montres de Besançon, la métropole de l'horlogerie.

Ils ont eu raison, car ils ont reçu de belles et bonnes montres de première qualité, au lieu de ces montres de pacotille dont les juifs de la Suisse allemande inondent la France entière depuis quelques années.

Pour se créer encore plus de relations parmi nos lecteurs, l'Intermédiaire leur offre au plus bas prix possible, c'est-à-dire au prix de revient, de magnifiques montres à cylindre et huit rubis, en argent fin contrôlé par le Bureau de l'Etat, richement décorées, très-solides, réglées et repassées d'après l'Observatoire, prêtes à mettre en poche et garanties cinq ans.

- Modèles pour homme (18 lignes).... 24 fr.
  - Id. id. garçonnet (plus petit)..... 26
  - Id. id. dame (très petit)..... 30
- Ces trois modèles, à remonter avec mise à l'heure mécanique, coûtent 10 fr. de plus, soit 34, 36 et 40 fr.
- Chaînes en argent fin contrôlé..... 12 fr.
  - Id. en simili argent..... 5
  - Ecrin en satin..... 2

Pour recevoir franco, à domicile par la poste, sous pli chargé, un ou plusieurs des articles ci-dessus, en adresser le montant, par mandat-poste, à M<sup>me</sup> MARIE MARILLIER, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Il y a des montres en argent à meilleur marché, mais ce sont des montres fabriquées à la machine. Elles n'ont pas de valeur réelle.

Nous sommes heureux d'annoncer l'apparition d'un livre précis, élémentaire et impartial, initiant le public aux mystères de la médecine, cette science la plus indispensable à connaître.

Il a pour titre **DICIONNAIRE POPULAIRE DE MÉDECINE USUELLE** d'hygiène publique et privée, et est publié par le docteur Paul Labarthe, un jeune savant bien connu, doublé d'un écrivain remarquable si justement apprécié, avec la collaboration de Professeurs agrégés de la Faculté de Médecine, de Médecins et de Chirurgiens des Hôpitaux, et des principaux spécialistes de Paris, MM. Beni-Barde, Bergeron, Bouley, Delasiauve Fort, Fano, Galippe, Garrigou-Desarènes, Jules Guérin, Landrieux, Labarthe père, Marchand, Monin, Péan, Poyet, Robinet, de Soyre, etc.

Ce dictionnaire contient : — Les notions indispensables d'anatomie et de physiologie ; — La description de toutes les maladies, les symptômes qui permettent de les reconnaître et le traitement qui convient à chacune d'elles. — Il passe en revue tous les médicaments employés d'ordinaire, fait connaître leur composition, leurs propriétés, la façon de les préparer et de les administrer ; — Les secours aux empoisonnés, aux blessés, aux noyés et aux asphyxiés, y sont minutieusement décrits ; — L'hygiène des gens bien portants, des malades et des convalescents ; l'hygiène des enfants, des femmes et des vieillards ; l'hygiène de chaque profession, de chaque industrie, enfin l'hygiène publique des villes et des campagnes. ont une large place dans cet ouvrage véritablement indispensable à tout le monde.

Le Dictionnaire Populaire de Médecine Usuelle est illustré de 4000 figures, facilitant la compréhension du texte. Les éditeurs le font paraître en livraisons à 10 centimes et en séries à 50 centimes. — On peut s'abonner à l'ouvrage complet reçu franco, au fur et à mesure de son apparition, en adressant à MM. Marpon et Flammarion, 26, rue

Racine, Paris, un mandat-poste de 20 FRANCS. — (La première livraison de l'ouvrage est envoyée) gratis à toute personne qui en fera la demande.

En vente la 4<sup>e</sup> série.

**LA JEUNE MÈRE**

Fondé en 1874 par le Dr Brochard

6 francs par an. — Bureaux : 8, place de l'Odéon, Paris.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une partie de campagne, une soirée. Mais combien d'entre elles ignorent l'art de nourrir leur nouveau-né, d'élever leurs enfants, de leur conserver la santé et souvent l'existence!

Le but du journal *La Jeune Mère*, c'est d'encourager l'allaitement maternel, de combattre l'inexpérience des mères et les préjugés trop nombreux, hélas! lorsqu'il s'agit de grossesse, d'accouchement, de maladies d'enfants, etc.; c'est aussi d'enseigner l'art difficile de former le cœur et l'esprit des enfants en leur ouvrant l'intelligence à tout ce qui est beau, vrai et bon. Ce journal poursuit une œuvre sociale et patriotique, à laquelle doivent s'intéresser non seulement les jeunes mères, mais encore toutes les personnes qui se préoccupent de la croissante mortalité des nourrissons et de l'effrayante dépopulation de la France.

L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE, dont le succès est désormais consacré, non seulement en France, mais en Europe, semble encore plus recherchée depuis quelques semaines, sous l'influence des préoccupations internationales.

La 74<sup>e</sup> série qui vient de paraître est relative aux Etats de la Thuringe, comme celles qui la précèdent immédiatement.

Outre une carte du duché de Saxe-Cobourg-Gotha, quatre gravures ornent le texte; ce sont des vues de l'église Sainte-Sophie, à Dresde (Royaume de Saxe), du vieux château de Stuttgart (Wurtemberg), de Furstenau (Province de Hesse), et du monument de Luther, à Worms (Hesse-Rhénane).

Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 83, PARIS

**A. LE VASSEUR & C<sup>o</sup>, ÉDITEURS**

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française; de toutes les Partitions et Publications musicales;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Luxe-États, Gravures en Couleur, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE CENTAINE DE FRANCS D'ACQUISITION.

ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

**LA LANTERNE D'ARLEQUIN**

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Sommaire du n<sup>o</sup> 304 (23 janvier) : Petite chronique de la Lanterne. Sonnet du canard. La politique. Le discours du prince de Bismarck. Les contes de fées républicains (le chat botté).

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> BENARDEAU, notaire à Vernueil.

**A AFFERMER**

Pour la Toussaint 1887,

Le Moulin à eau du Loroux, sur la rivière du Lathan, commune de Vernantes, usine, bâtiments d'habitation et d'exploitation, cours, jardins, prés, terres labourables et pâtures.

Le mécanisme, monté au nouveau système, presque tout neuf, est en parfait état.

S'adresser, pour voir le moulin, à M. MARANDEAU, Joseph, au Loroux, et, pour traiter, à M. BENARDEAU, notaire à Vernueil. (39)

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

**A LOUER**

Pour le 24 Juin 1887

**UNE MAISON**

Située à Saumur, rue des Palens, n<sup>o</sup> 10,

Avec écurie, remise, cour et jardin.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

M. G. BESSON, ex-économiste du Collège de Saumur, muni de bons certificats, demande une place de comptable.

Etude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE DE MEUBLES**

Aux enchères publiques.

Le MARDI 25 JANVIER 1887, à 1 heure du soir, et jours suivants s'il y a lieu, à Saumur, rue de la Comédie, n<sup>o</sup> 23, ancienne maison Picherit et Voisin, au 1<sup>er</sup> étage.

Il sera vendu :

Une belle salle à manger en chêne sculpté, un ameublement de salon, garni en étoffe fantaisie, bois de lits, commodes, tables de nuit et autres, chaises, glaces, pendules, tables de café en marbre avec pieds en fonte ;

Couettes, matelas, traversins, oreillers, couvre-pieds, couvertures, rideaux de lit et de croisée ;

Une grande quantité de linge, comprenant draps, nappes, serviettes, essuie-mains, toiles d'oreiller, torchons, tabliers, batterie de cuisine en cuivre, vaisselle, verrerie et un grand nombre d'autres bons objets.

Au comptant, plus 10 0/0.



**Presque pour rien !**

Nous envoyons à tout le monde, aussi longtemps que le stock n'est pas épuisé, un magnifique service de table en argent imité, d'une blancheur inaltérable et inusable au prix de 25 fr., franco dans toute la France.

- 6 couteaux avec excellentes lames en acier.
- 12 (6 cuillers et 6 fourchettes).
- 24 (12 cuillers à café et 12 cuillers à moka).
- 12 (6 coquetiers magnifiques et 6 cuillers à œufs).
- 6 (porte-couteaux).
- 2 (1 louche et 1 cuillère à lait).
- 2 (1 sucrier et 1 théière).
- 2 candélabres de salon d'un bel effet.

66 pièces. — Ces 66 pièces, dont la valeur était de 100 fr. précédemment, pour seulement 20 fr. — Si la marchandise ne convenait pas, l'argent serait retourné de suite; toute commande peut donc être faite en confiance. — Poudre à nettoyer, 25 cent. le paquet; envoi contre remboursement ou au comptant. Adresser les commandes à la

Maison universelle d'exportation de S. Klekner à Vienne, Hernalz 98.

**ENGELURES**  
Guérison en DEUX JOURS par le Baume Français Blot

PRIX : 1 FR. 25  
Dépôt à Saumur, pharmacie GABLIN, 25, rue d'Orléans.

**ATELIER DE SCULPTURE ET MONUMENTS FUNÈBRES**

**RUECHE**

SCULPTEUR

SAUMUR, rue Beaurepaire, 16, SAUMUR

**Tombeaux en pierre, marbre & granit, Caveaux de famille**

Atelier en face le Cimetière de Saumur, route de Varrains.

M. RUECHE garantit la solidité de ses travaux, étant connu, du reste, pour faire le mieux et au meilleur marché.

Chapelles couvertes en pierres de toutes provenances, garanties imperméables.

Trente pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

SANS PALAIS NI CROCHETS

**DENTS**

**Léon A. Fresco**

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR

Extraction, Aurification — Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS							SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ							SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.						
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	
Saumur(ori.)	2 06	6 53	»	»	1 39	4 16	8 34	Saumur(ori.)	6 53	»	4 16	8 34	Saumur(ori.)	7 57	11 54	1 39	3 06	5 42	10 5	
Saumur(état.)	6 50	8 31	10 31	»	4 13	8 30	Saumur(état.)	6 50	8 31	4 13	8 30	Saumur(état.)	8 10	12 09	»	3 18	5 54	»	»	
Nantillyhalte.	7 03	8 37	10 45	»	4 26	8 43	Nantilly	7 03	8 37	4 26	8 43	Nantilly	8 19	12 18	»	3 27	6 03	»	»	
Varr.-Chacé	7 09	8 48	10 52	»	4 32	8 49	Montreuil(a.)	7 29	9 19	4 52	9 08	Vernantes	8 32	12 31	»	3 40	6 14	»	»	
Brézé s.-Cyr	7 17	9 02	11 11	»	4 39	8 56	(dép.)	7 34	9 29	5 1	4 23	Noyant-Méon.	8 59	12 59	2 11	4 04	6 38	11 45	»	
Montreuil(a.)	7 24	9 19	11 15	2 61	4 52	9 08	le Vaudelnay.	7 43	9 40	5 11	5 17	Chât.-d-Loir.	10 07	2 14	2 57	5 09	7 45	12 32	»	
(dép.)	7 36	9 33	»	11 24	5 09	9 11	Baugé	7 56	9 50	5 20	5 44	»	»	»	»	»	»	»	»	
Thouars	7 49	»	11 57	2 28	5 23	9 37	Doué	8 05	9 57	5 27	6 20	»	»	»	»	»	»	»	»	
Loudun	8 10	»	3 16	2 52	»	9 52	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Poitiers	8 16	33	»	10 40	5	12 12	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	

**LIGNE D'ORLÉANS**

SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS							
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Direct soir
Saumur	3 08	6 55	9 13	1 21	3 28	7 15	10 42
St-Martin	»	7 08	9 26	1 33	»	7 27	»
St-Clément	»	7 15	9 33	1 40	»	7 34	»
Les Rosiers	»	7 23	9 41	1 47	3 43	7 41	»
La Ménitrie	3 31	7 35	9 53	1 54	3 52	7 50	11 13
Angers	3 58	8 23	10 41	2 40	4 40	8 33	11 52

  

SAUMUR (ORLÉANS) — TOURS							
STATIONS	Omn. matin	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur	3 26	8 21	9 26	12 48	4 34	7 04	10 24
Vareennes	»	8 34	9 37	1 01	4 48	7 18	»
Port-Boulet	3 49	8 45	9 45	1 12	4 59	7 30	10 42
La Chapelle	»	9	»	1 24	5 17	7 44	»
Langeais	4 26	9 29	10 09	1 52	5 50	8 15	11 11
Tours	5 05	10 12	10 40	2 35	6 40	9	11 43

**COFFRE-FORT**  
DE LA  
**MAISON HAFFNER AÎNÉ**  
Seul représentant pour le département de Maine-et-Loire  
**PAUL GODET**  
IMPRIMEUR, SAUMUR.